

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018

étaient présents :

Mme Chanteau (directrice)

Mme Poyard (enseignante)

Mme Ernst (enseignante)

Mme Duchêne (enseignante)

Mme Ondrizola (enseignante)

Mme Alriquet (maire déléguée)

Mme Bury (élue adjointe)

Mme Mouti (agent responsable du pôle enfance)

Mme Chevalier (parent élu AAPE)

Mme Henri (parent élu AAPE)

Mme Garin (parent élu AAPE)

Mr Challier (parent élu AAPE)

Mme Bonaguri (parent élu AAPE)

1. Présentation de l'équipe pédagogique

PS/MS Mme Chanteau et Mr Payen / Mme Menou 29 élèves

GS/CE1 Mme Duchêne / Mme Delamare 24 élèves

CP/CE1 Mme Poyard 26 élèves

CE2/CM1 Mme Ernst 24 élèves

CM1/CM2 Mme Ondrizola 24 élèves

La directrice est déchargée la journée du jeudi.

Nous avons 127 élèves pour 5 classes. Ce qui fait une moyenne de 25 élèves par classe.

Nous avons eu une fermeture de classe fin juin. Mr Bigo a été remplacé par Mr Payen sur la classe de PS/MS.

Nous n'avons plus de DDEN.

2. Évaluations CP/CE1

Cette année le gouvernement a mis en place des évaluations pour les CP et les CE1.

Les évaluations ont été passées pour les enfants de CP et CE1 en septembre.

Les parents ont été reçus par les enseignantes pour un retour.

3. Elections des représentants des parents d'élèves

Il n'y avait que la liste des parents de l'AAPE cette année. Les 10 places ont été pourvues. Il y a eu une participation de 40,5%. Le résultat des élections est affiché dans le panneau d'affichage.

Nous rappelons que pour toutes questions concernant les pratiques d'enseignement, les parents doivent demander un rendez-vous à l'enseignante de leur enfant. La directrice peut être présente en tant que médiatrice, l'inspecteur Mr Pilleul étant le supérieur hiérarchique des enseignants. En conseil d'école seules les questions concernant le fonctionnement d'école sont traitées.

4. Règlement intérieur

Présentation du nouveau règlement intérieur, une charte d'usage des TIC a été annexée suite aux nouvelles directives de l'inspection. La charte sera mise sur le site internet de

l'école. Concernant la scolarité des enfants à partir de 3 ans nous attendons une circulaire pour faire des modifications si besoin.

La plupart des parents préviennent des absences. Nous rappelons que le mail est à privilégier. En cas d'absence il ne faut pas oublier de prévenir le pôle enfance pour les enfants mangeant à la cantine.

Les enfants ayant des PAI doivent être signalés à la directrice ainsi qu'au pôle enfance. Aucun médicament ne doit rester dans les cartables.

Les agents de la mairie n'utilisent plus le cahier de liaison, en cas de besoin un courrier est adressé aux parents.

5. Coopérative scolaire et bilan financier

Mme Ernst annexera le bilan de la coopérative scolaire.

Elle n'est plus mandataire depuis le mois de septembre, Mme Chanteau devient mandataire. Elle sollicitera les parents de l'AAPE pour valider le bilan en fin d'année. Mme Chanteau présente le document de l'OCCE détaillant les achats possibles et interdits avec l'argent de la coopérative scolaire.

Différentes actions vont être menées afin de pouvoir financer les sorties. Une vente de gâteaux est organisée 5 fois dans l'année le jeudi et le vendredi.

Des calendriers sur le thème noir et blanc vont être faits par les enfants en décembre. Un objet personnalisé sera fait en fin d'année scolaire.

Nous demanderons une participation symbolique de 2 euros à chaque sortie dans le courant de l'année. Aucune participation n'est demandée pour la sortie de fin d'année.

Concernant le voyage scolaire prévu pour les classes de Mme Chanteau et Mme Duchêne, il est envisagé que la mairie participe à hauteur de 30 euros par enfant et que l'AAPE fasse un don de 3000€.

Le budget pour le fonctionnement de l'école cette année était de 8320 euros, soit 55€ par enfant et 300€ par classe. Mme Chanteau demande un document officiel détaillant le budget de l'école. Mme Bury nous le transmettra prochainement.

La mairie s'était engagée à restituer les reliquats de 2016 et 2017. Mr Durier ne se positionne toujours pas concernant la validation des bilans financiers des 3 dernières années et le transfert des reliquats. Mme Bury explique qu'en absence de retour elle fait confiance aux directrices sur leur comptabilité. Mme Chanteau prévient que si aucun élément ne lui est apporté au prochain conseil d'école, elle informera l'inspection de la situation. Nous attendons les chiffres exacts afin de valider les dernières commandes. Mme Mouti continue de nous faire les impressions en couleurs.

Nous allons acheter une imprimante avec notre budget fournitures ainsi que du petit matériel informatique. Mme Bury nous informe que ce budget peut être pris sur les 300 euros accordés par classe. Un abonnement HP de 9,99€ par mois pour 300 impressions sera payé avec la coopérative.

Un projet d'investissement dans une classe mobile d'ordinateurs est en cours. Il n'est pas prévu de continuer d'équiper les classes en VBI.

Il n'a pas été envisagé par la commission d'investir dans une structure de motricité. Mme Chanteau rappelle qu'il est interdit d'acheter ce genre d'équipement avec la coopérative scolaire.

Les parents déplorent le non remplacement de la structure de jeux dans la cour des petits.

6. DUER et travaux

Le document unique a été revu au mois d'octobre. Mme Mouti, Mr Clémence, Mr Challier et Mme Chanteau ont fait un point sur l'ensemble des locaux (compte rendu en annexe). Nous remercions Mr Clémence pour son travail pendant les vacances.

Une commission de sécurité doit être mise en place. Les entretiens n'ont pas été faits depuis 2ans. La mairie transmettra les documents une fois que tout sera à jour. La chaudière va être changée.

Des BIP vont être commandés pour l'ensemble de l'équipe. Il est en projet d'équiper le bâtiment 2 en volets électriques. Nous demandons une multi prise et une rallonge électrique pour toutes les classes ainsi que pour le bureau. La fenêtre de la classe de Mme Ernst ne ferme toujours pas.

Il n'est pas prévu de changer la porte du bâtiment 2 qui a seulement été réparée. Mme Chanteau prévient du danger que cela peut engendrer sachant que la porte pourrait céder sur un enfant, ce passage étant emprunté très régulièrement par les enfants.

Nous souhaiterions que la sonnette qui ne fonctionne plus soit retirée.

7. PPMS et exercice incendie

L'exercice incendie s'est bien déroulé.

Un exercice de PPMS a été réalisé au mois d'octobre. L'exercice était imposé par l'inspection. Il s'agissait de simuler une tempête dans l'école. L'exercice a été déclenché à 10h par les enseignants, la mairie n'ayant pas reçu l'alerte.

Les postes de radio ne sont pas réglables sur une station précise, il serait préférable d'avoir des postes réglables avec un affichage numérique. Le 2eme téléphone fonctionne correctement dans le bâtiment 2.

Le prochain PPMS aura lieu le 15 novembre, le scénario sera un scénario d'intrusion.

8. Projets et sorties scolaires

Daniel Trinta, animateur sportif du périscolaire, intervient sur l'école. Le lundi il prend les élèves du CP au CM2 en petits groupes. Le mardi il prend les enfants de maternelle sur la matinée. Des rencontres avec d'autres écoles seront probablement programmées. Mme Mouti, Mr Trinta et Mme Narcisse se sont rencontrés concernant un projet autour du foot. Mme Chanteau demande s'il est possible d'avoir un retour écrit sur cette rencontre. Un intervenant volley intervient également sur 8 séances auprès des élèves de Mme Ernst, Mme Poyard et Mme Ondrizola.

Les élèves de GS au CM2 iront à la piscine au 2eme et au 3eme trimestre le jeudi.

Les GS de Mme Duchêne iront voir Pouf Pouf paillassé à Guy Gambu avec la classe de Mme Chanteau. Des sorties sont en projet pour les enfants d'élémentaire. Lorsque tout sera organisé précisément le tableau des sorties sera mis en ligne sur le site internet de l'école. La mairie offrira un spectacle aux enfants de maternelle pour Noël. Le spectacle se déroulera dans la salle de St Just. Il s'agit d'un conte en musique. Le spectacle se fera le matin probablement le 17 décembre. Les enfants d'élémentaire iront au cinéma de Vernon, un jeudi ou un vendredi de préférence. Il n'y aura pas de goûter mais la mairie offrira un « sac goûter » aux enfants à emporter chez eux. L'argent non utilisé pour les livres de Noël est perdu, il n'y a pas de reliquat. Les parents emballeront les livres comme l'an passé. Le

repas de Noel se déroulera le 20 décembre à la cantine. Les parents vont se renseigner pour prévoir ou non un père Noel pour les maternelles selon les envies des parents concernés. Un voyage scolaire est en cours de projet. Une réunion d'informations aura lieu mardi 13 novembre. Mme Chanteau est en contact avec le site pour organiser une journée où les parents pourront visiter les lieux. Le voyage pourrait ne pas se faire si trop de parents ne souhaitent pas que leur enfant y participe. Les séjours avec nuitées nécessitant l'accord de l'IEN et du DASEN. Mme Poyard ne souhaite pas que ses CE1 y participent car elle a prévu d'autres projets et d'autres thèmes de travail pour cette année.

Les parents souhaiteraient savoir pourquoi il n'y a pas de voyage prévu en élémentaire. Les enseignantes ne souhaitent pas en organiser et n'ont aucune obligation de le faire. Concernant la sensibilisation au harcèlement à l'école, les enseignantes le travaillent à travers l'EMC.

9. Questions diverses

Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année. Il est prévu d'organiser une matinée école musée. La garderie participera au projet. Nous attendons que le pôle enfance avance sur l'organisation de leur journée de fin d'année afin de voir si nous organisons cela le même jour ou pas.

La garderie va commencer la fabrication de la boîte à livres. Mme Mouti tient à ce qu'elle soit réellement réalisée par les enfants. Elle devrait pouvoir être installée devant l'école, les parents proposent qu'elle soit près du banc.

Concernant l'arbre de vie, il a été placé entre les 2 classes. Nous ne voyons pas où le mettre pour qu'il soit plus visible.

Concernant l'aide aux devoirs, Mme Chevalier s'est renseignée auprès de l'association Access, il est nécessaire d'avoir une équipe de 3 bénévoles, il en manquerait un. Mme Bury souhaiterait que par souci d'équité le projet soit proposé aux 3 écoles de la commune.

Concernant le stationnement, la mairie n'installera pas de sens unique et les terrains de boules ne seront pas récupérés afin de faire des places supplémentaires pour ne pas gêner le voisinage.

Le délai de 48h pour la garderie est jugé contraignant par les parents. Mme Mouti rappelle qu'elle accepte les situations exceptionnelles.

Des erreurs de facturation perdurent, elles sont rectifiées le mois suivant.

Mr Pesquet accepte que l'école porte son nom et nous remercie. Il ne peut pas assister à une inauguration. Les classes d'élémentaire vont lui écrire des lettres afin d'essayer de le faire changer d'avis.

Les enfants ne sont jamais punis de récréation sur le temps de la cantine. Les agents crient rarement. Les enfants n'ont pas toujours un comportement respectueux sur le temps de la cantine, il a été parfois nécessaire d'intervenir. Mme Bury prévoit un appel d'offre pour changer de prestataire pour les repas de la cantine. Elle juge les quantités insuffisantes. Les parents soumettent l'idée de prendre un prestataire qui proposerait des repas bio. Les tables de la cantine ont été changées. Elles permettent une meilleure circulation et une meilleure surveillance des agents.

Le car a été changé pour être remplacé par un petit car.

Séance levée à 20h20 par Mme Chanteau.